

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1109

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 20

A la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« et les professionnels »,

les mots :

« , les professionnels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel